



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 5 août 2025 à 19h00, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

|                                  |                     |
|----------------------------------|---------------------|
| Monsieur Laurent Fortin          | Maire               |
| Monsieur Michael Simard          | Conseiller Siège 1  |
| Monsieur Michel Houde            | Conseiller Siège 2  |
| Monsieur Marc Lacroix            | Conseiller Siège 3  |
| Monsieur Gérard Lacaille         | Conseiller Siège 4  |
| Monsieur Paul Dénomme            | Conseiller Siège 5  |
| Madame Marielle Cousineau Fortin | Conseillère Siège 6 |

**Est aussi présente :** Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

---

**ORDRE DU JOUR**

**000 Ouverture de la séance**

**0.1** Adoption de l'ordre du jour

**0.2** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2025

**100 Administration générale**

**100.1** Autorisation de dépense – Mandat pour demandes de subventions municipales

**100.2** Autorisation de dépense – Cotisation annuelle FQM

**100.3** Autorisation de dépense Congrès FQM

**100.4** Mandat à un représentant – Vente pour taxes 2025

**100.5** Demande d'appui – Canton de Hemmingford

**100.6** Dénonciation des coupures au programme emplois d'été Canada

**100.7 AJOUT** - Représentants de la municipalité pour tous les dossiers

**100.8 AJOUT** – Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

**200 Ressources financières**

**200.1** Liste des déboursés et des comptes à payer du mois de juillet 2025

**200.2** Dépôt des rapports financiers (balance de vérification)

**200.3 AJOUT** – Autorisation de remboursement ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**300 Ressources humaines**

**300.1 AJOUT** – Dossier de l’employé 61-0004

**400 Ressources matérielles et immobilières**

**500 Sécurité publique**

**600 Réseau routier, transport**

**700 Gestion du territoire**

**700.1 AJOUT** - Mise en place d’un service regroupé pour la collecte des matières résiduelles dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité

**700.2 AJOUT** - Mise en place d’un service regroupé pour l’entretien de sentiers pédestres dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité

**800 Service à la collectivité**

**900 Varia**

**1000 Correspondance et rapport de comité**

**1100 Période de questions**

**1200 Fermeture de la séance**

---

**2025-08-163**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michael Simard et résolu :

Que la séance ordinaire du Conseil de ce 5 août 2025 soit ouverte à 19h00 en présence de 10 contribuables.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**2025-08-164**

**ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et résolu :

Que l’ordre du jour de cette séance ordinaire du 5 août 2025 avec les ajouts et retraits soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL :**

Monsieur le maire Laurent Fortin demande une minute de silence pour le décès de monsieur Denis Dénomé, au nom du conseil municipal, il offre les condoléances à la famille.

**2025-08-165**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2025-08-166**

**AUTORISATION DE DÉPENSE – MANDAT ÉQUIPE LAURENCE**

**Considérant** que plusieurs demandes de subventions dans le domaine municipal sont accessibles;

**Considérant** que nous avons reçu deux offres de services;

**Considérant** qu'Équipe Laurence offre ce service pour accommoder les municipalités;

**Considérant** l'offre de services reçue d'Équipe Laurence;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu,

Que la municipalité autorise une dépense au montant de 3 125,00 \$ plus les taxes applicables ou un tarif horaire de 125,00\$ au fournisseur Équipe Laurence pour un mandat d'accompagnement dans les demandes de subventions municipales.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2025-08-167**

**AUTORISATION DE PAIEMENT – ADHÉSION 2025 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**

**Considérant** que l'adhésion à la FQM est arrivée à échéance;

**Considérant** que nous avons reçu la facture pour la cotisation 2025;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu,

Que la municipalité autorise un paiement de 1 236,44 \$ plus les taxes applicables à la Fédération québécoise des municipalités pour l'adhésion 2025.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-08-168**

**AUTORISATION DE DÉPENSE – CONGRÈS FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

**Considérant** que le congrès de la Fédération québécoise des municipalités se tiendra du 24 au 27 septembre 2025;

**Considérant** que monsieur le maire ainsi qu'un conseiller assisteront à ce congrès;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommié et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant approximatif de 1 998,00 \$ plus les taxes applicables ainsi que les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistances des deux participants au congrès de la Fédération québécoise des municipalités.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-08-169**

**MANDAT À UNE REPRÉSENTANTE – VENTE POUR TAXES 2025**

**Considérant** la municipalité de Blue Sea peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées, et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

**Considérant** que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes, et ce, selon la résolution portant le numéro 2025-07-146;

**Considérant que** ce Conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommié et résolu :



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

Que conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise madame la directrice générale Julie Thérien à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 4 novembre 2025, et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-08-170**

**APPUI AU CANTON DE HEMMINGFORD – DÉNONCIATION DES DÉVERSEMENTS ET DÉPÔTS ILLÉGAUX DE CONTAMINANTS SUR LES TERRES AGRICOLES ET DEMANDE D'INTERVENTION IMMÉDIATE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**

**Considérant** la réception de la résolution 2025-07-144 du Canton de Hemmingford pour la dénonciation des déversements et dépôts illégaux de contaminants sur les terres agricoles et demande d'intervention immédiate au ministère de l'Environnement;

**Considérant** que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution du Canton de Hemmingford.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-08-171**

**DÉNONCIATION DES COUPURES AU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANCADA**

**Considérant** que le programme Emploi d'été Canada (EÉC) soutient chaque année l'embauche de jeunes dans des emplois significatifs à travers les municipalités, les organismes à but lucratif et les entreprises du secteur privé;

**Considérant** que ce programme contribue à la variété des collectivités rurales comme la Municipalité de Blue Sea, en soutenant les services municipaux, les événements communautaires, les bibliothèques, les camps de jour et les projets patrimoniaux et environnementaux;

**Considérant** que les compressions budgétaires imposées en 2024 ont entraîné un nombre important de refus ou de diminutions de financement, ce qui compromet l'embauche de jeunes, la réalisation de projets municipaux et l'offre de services à la population;



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**Considérant** que ces coupures surviennent dans un contexte où les besoins sont pourtant croissants, tant pour l'expérience de travail des jeunes que pour le maintien des services de proximité;

**Considérant** que l'enjeu est d'autant plus critique en milieu rural, où les occasions d'emploi d'été pour les jeunes sont plus rares et où les municipalités comptent sur ces programmes pour alléger leur fardeau financier;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea dénonce les coupures au programme Emplois d'été Canada (EÉC).

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution soit acheminée aux instances concernées, soit :

- Monsieur Mark Carney, premier ministre du Canada;
- Madame Sophie Chatel, députée de Pontiac
- Madame Chantal Lamarche, préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- La Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- La Conférence de préfets de l'Outaouais.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-08-172**

#### **REPRÉSENTANTS OFFICIELS DE LA MUNICIPALITÉ**

**Considérant** que la Municipalité de Blue Sea doit désigner ses représentants officiels pour la représenter dans divers dossiers, projets ou ententes;

**Considérant** que le conseil municipal souhaite limiter cette représentation officielle au maire et à la directrice générale de la municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea désigne uniquement, monsieur le maire Laurent Fortin et madame la directrice générale Julie Thérien, à titre de représentants officiels de la municipalité dans tous les dossiers, démarches administratives, signatures de documents et représentations auprès des instances gouvernementales ou autres organismes, sauf s'il y a une résolution contraire du conseil.

Que toute autre personne ne peut agir au nom de la Municipalité sans autorisation préalable par résolution du conseil municipal.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



**2025-08-173**

**NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION –  
ÉLECTION MUNICIPALE DU 2 NOVEMBRE 2025**

**Considérant** que des élections municipales générales se tiendront le 2 novembre 2025 conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) ;

**Considérant** qu'il y a lieu de nommer une présidente d'élection et une secrétaire d'élection pour assurer le bon déroulement de cette élection ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

Que madame Julie Thérien, soit nommée présidente d'élection pour l'élection municipale du 2 novembre 2025, conformément à l'article 70 de la LERM.

Que madame Sophie Thonnard Karn, soit nommée secrétaire d'élection pour assister la présidente d'élection dans ses fonctions, conformément à l'article 84 de la LERM.

Que cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**200 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**2025-08-174**

**ADOPTION DES SALAIRES, LISTE SÉLECTIVE DES CHÈQUES ET LES  
PRÉLÈVEMENTS PAYÉS EN JUILLET 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

Que les déboursés de juillet 2025 soient adoptés, à savoir :

|                                                           |                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comptes payés et prélèvement (incluant remises)           | 251 272,50 \$                                                                                 |
| Remises mensuelles                                        | Remises provinciales : 15 776,91 \$<br>Remises fédérales : 6 541,19 \$<br>CARRA : 1 344,10 \$ |
| Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses | 54 795,31 \$                                                                                  |
| Chèque annulé                                             | 4692 à 4734                                                                                   |

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL :**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

Dépôt par la directrice générale, greffière-trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 31 juillet 2025.

**2025-08-175**

## **AUTORISATION DE REMBOURSEMENT AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION**

**Considérant** que la Municipalité de Blue Sea a reçu une somme de 200 000,00 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en juin 2023 dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité, pour le projet intitulé « Achat d'un camion de déneigement pour les municipalités de Blue Sea et Bouchette » ;

**Considérant** que ce projet n'a pas été réalisé et qu'aucune dépense n'a été effectuée;

**Considérant** que selon les modalités prévues à l'article 21 de la Convention signée avec le MAMH, un remboursement du montant versé est exigé en cas de non-réalisation du projet ;

**Considérant** que la Municipalité de Blue Sea a reçu, le 26 juillet 2025, une demande officielle de remboursement d'un montant de 200 000,00 \$ au ministre des Finances du Québec, à être retourné dans un délai de 60 jours ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu :

Que la Municipalité de Blue Sea autorise le remboursement d'un montant de 200 000,00 \$ au ministre des Finances du Québec, conformément à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation reçue le 26 juillet 2025 ;

Que ce montant soit payé par chèque émis à l'ordre du ministre des Finances du Québec, dans les délais prescrits ;

Que la directrice générale, madame Julie Thérien, soit autorisée à effectuer toutes les démarches nécessaires afin de procéder à ce remboursement.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **300 RESSOURCES HUMAINES**

**2025-08-176**

## **RATIFICATION DE LA TRANSACTION REÇU-QUITTANCE – PLAINTES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL (1386651) – DOSSIER DE L'EMPLOYÉ 61-0004**

**Considérant** que la municipalité de Blue Sea a convenu d'un règlement avec l'employé 61-0004 dans le dossier de plainte devant le Tribunal administratif du travail portant le numéro 1386651;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :





**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

Que la Municipalité de Blue Sea accepte et approuve la Transaction reçu-quittance entre la Municipalité de Blue Sea et l'employé 61-0004.

Que la décision du Conseil en date d'aujourd'hui d'accepter et d'approuver la Transaction reçu-quittance entre la Municipalité convenue d'un règlement dans le dossier de plainte devant le Tribunal administratif du travail portant le numéro 1386651 l'employé 61-0004 soit ratifiée.

Que madame la directrice générale Julie Thérien soit autorisée à signer la Transaction reçu-quittance et les autres documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **700 GESTION DU TERRITOIRE**

**2025-08-177**

### **MISE EN PLACE D'UN SERVICE REGROUPÉ POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LE CADRE DU VOLET – COOPÉRATION ET GOUVERNANCE MUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ**

**Considérant** que la Municipalité de Blue Sea reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

**Considérant** que les organismes municipaux d'Aumond, de Blue Sea et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau désirent présenter un projet de Mise en place d'un service regroupé pour la collecte des matières résiduelles dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

Le conseil de la municipalité de Blue Sea s'engage à participer au projet de Mise en place d'un service regroupé pour la collecte des matières résiduelles;

Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

Le conseil nomme la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

Le conseil désigne monsieur le maire Laurent Fortin et/ou madame la directrice générale Julie Thérien pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2025-08-178**

**MISE EN PLACE D’UN SERVICE REGROUPEÉ POUR L’ENTRETIEN DES SENTIERS  
PÉDESTRES DANS LE CADRE DU VOLET – COOPÉRATION ET GOUVERNANCE  
MUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ**

**Considérant** que la Municipalité de Blue Sea reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

**Considérant** que les organismes municipaux de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Grand-Remous, Montcerf-Lytton, Messines, Blue-Sea, Bouchette, Gracefield, Cayamant et Denholm désirent présenter un projet de Mise en place d’un service regroupé pour l’entretien de sentiers pédestres dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Le conseil de la municipalité de Blue Sea s’engage à participer au projet de Mise en place d’un service regroupé pour l’entretien de sentiers pédestres.

Le conseil accepte d’assumer une partie des coûts, à savoir l’apport minimal exigé dans le cadre du programme;

Le conseil nomme la municipalité de Cayamant, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

Le conseil désigne monsieur le maire Laurent Fortin et/ou madame la directrice générale Julie Thérien pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l’organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Selon l’article 960.1 du *Code municipal du Québec*, je, soussignée madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2025 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

\_\_\_\_\_  
Julie Thérien  
Directrice générale, greffière-trésorière

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL :**

Il n’y a aucun point pour les départements suivants :

- 400 Ressources matérielles et immobilières
- 500 Sécurité publique



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

600 Réseau routier, transport  
800 Service à la collectivité  
900 Varia

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL :**

La période de questions se tient de 19h10 à 19h20.

**2025-08-179**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu que la séance soit levée à 19h21.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Le maire

La directrice générale,  
greffière-trésorière

---

Laurent Fortin

---

Julie Thérien

**Approbation du procès-verbal :**

Je, Laurent Fortin, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

---

Laurent Fortin  
Maire